PostÃ© par: formations-concours
Publiée le : 5/11/2008 14:49:35

La fonction

Le titulaire du BTSA option Gestion et protection de la nature (GEPEN), spÃ©cialitÃ© Gestion des espaces naturels contribue au diagnostic dâ€™un espace naturel, il propose et organise sur le terrain lâ€™application des choix techniques de gestion de l'espace . Il participe plus particuliÃ¨rement Ã la politique de communication de la structure pour laquelle il travaille et se situe comme partenaire des acteurs de la gestion et de la protection de la nature. L'option s'articule sur la mise en Å“uvre d' un projet de gestion qualitative des espaces naturels. Â

Secteurs d'activitÃ© :

. associations de protection et dÃ©couverte de lâ€™environnement
. organismes de dÃ©veloppement, de valorisation des patrimoines naturels et culturels
. organismes Ã vocation locale, groupements dâ€™intÃ©rÃªts Ã©conomiques
. administrations territoriales, structures intercommunales, parcs
. services extÃ©rieurs des ministÃ¨res spÃ©cialisÃ©s
. Ã©tablissements publics, entreprises
. bureaux dâ€™Ã©tudesÂ **Programme d'Ã©tudes du BTSA option Gestion et protection de la nature (GEPEN), spÃ©cialitÃ© Gestion des espaces naturels :**

. Expression franÃ§aise et culture socio-Ã©conomique
. Epreuve socio-Ã©conomique, scientifique et technique
. Rapport de stage
. Traitement de donnÃ©es
. Projet Ã©crit dâ€™un produit de communication
. Langue vivante (anglais ou allemand ou espagnol ou italien)
. Economie gÃ©nÃ©rale et Ã©conomie de la gestion et de la protection de la nature
. Epreuve professionnelle interdisciplinaire Â **Niveau demandÃ© pour suivre la formation:**

Pour les jeunes : AprÃ¨s le bac, ou une formation niveau IV
Pour les adultes : Niveau bac ou 1er expÃ©rience dans le domaine.

Type de formation pour la validation du diplÃ´me de BTSA option Gestion et protection de la nature (GEPEN), spÃ©cialitÃ© Gestion des espaces naturels :

Pour les adultes :
. En formation continue
. Par la validation des acquis

Pour les jeunes (- de 26 ans)
. En formation en temps plein
. En contrat d'apprentissage (alternance)
. En contrat de professionnalisation (alternance).

La formation se prÃ©pare en deux ans et peut Ãªtre rÃ©alisÃ©e par un LycÃ©e agricole ou par un CFPPA (centre de formation des apprentis agricole) ou centre de formation agrÃ©e pour le contrat de professionnalisation.
Les Ã©tudiants effectuent un stage en premiÃ¨re et deuxiÃ¨me annÃ©e dâ€™une durÃ©e de 5 Ã 7 semaines

le BTSA option Gestion et protection de la nature (GEPEN) permet aux candidats de s'adapter Ã l'ensemble des activitÃ©s de l' environnement en tant qu'employÃ©s de haut niveau, et donc avoir un choix assez vaste de choix de mÃ©tiers, ou de poursuite d' Ã©tudes dans ce domaine.

Poursuite d' Ã©tudes possible aprÃ¨s un BTSA option Gestion et protection de la nature (GEPEN), spÃ©cialitÃ© Gestion des espaces naturels :

. Licence professionnelle
. Autre formation niveau II
. IngÃ©nieur agricoleÂ